

# Publication de rapports sur la qualité de l'eau en France en 2005

Publié le 16.09.05 | Par [Gilles Camus](#)

**Deux rapports publiés en 2005 font le bilan sur la qualité de l'eau en France.**

## 1. Le rapport du Muséum national d'Histoire naturelle

L'eau, en France, n'est souvent pas de bonne qualité, et le but fixé par la directive cadre européenne de 2000 sur l'eau (qui impose aux États membres d'obtenir un bon état écologique et chimique de l'eau d'ici 2015, sous réserves de dérogations) ne pourra pas être atteint sans mesures complémentaires. Telles sont en substance les conclusions d'un [rapport sur la qualité de l'eau réalisé par le Muséum national d'Histoire naturelle](#), sous la coordination du Pr. Jean-Claude Lefeuvre.

Pour mesurer la qualité de l'eau, ce rapport utilise des analyses provenant de six grands bassins. Certains résultats se passent de commentaire : ainsi, selon ce rapport, 100 % des eaux souterraines d'Artois-Picardie sont classées à risque ! Ce chiffre n'est « que » de 83 % pour le bassin Seine-Normandie. Toutes eaux confondues, le bassin Rhin-Meuse est le plus mal loti avec 45 % d'eau polluée. D'après ce rapport : « *seulement 25 à 50 % des masses d'eau (de surface et souterraines) pourront atteindre un bon état écologique en 2015* ».

Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants qu'ils se basent essentiellement sur la mesure des taux de nitrates et de pesticides (les polluants les plus fréquents) mais négligent de nombreux autres facteurs (antibiotiques, phtalates utilisés dans le PVC, micro-algues, etc.). Il est probable qu'en tenant compte de tous les facteurs, la proportion d'eau de bon état écologique serait encore plus faible. Bien entendu, ce mauvais état écologique de l'eau a des répercussions économiques, comme l'a bien montré la récente interdiction à la vente des huîtres et moules du bassin d'Arcachon pour cause de pollution par des micro-algues.

Les solutions semblent passer par des actions préventives et non curatives comme le développement de talus boisés disposés perpendiculairement à la pente pour ralentir et « filtrer » les eaux de ruissellement, le développement de pratiques culturales faisant moins appel aux pesticides (comme le désherbage mécanique) et aux engrais (comme l'absence d'épandage par temps de pluie ou en présence de vent).

## 2. Le rapport du ministère de la Santé et des Solidarités

Le [Ministère de la Santé et des Solidarités](#) a publié, en septembre 2005, un dossier d'information sur la [qualité de l'eau potable en France](#), consultable en ligne en version PDF. Ce rapport est une bonne source d'information en matière d'eau et de santé. Il dresse également un bilan de l'organisation de l'eau potable en France, et de sa qualité suivant trois indicateurs (paramètres microbiologiques, nitrates et pesticides). Enfin vous trouverez quelques éléments de réglementation en vigueur sur le sujet.

## CRÉDITS

### AUTEUR(S)/AUTRICE(S) ET MISE EN LIGNE

Gilles Camus

Professeur agrégé de SVT. Il a été le responsable éditorial du site Planet-Vie de 2004 à 2016.

### LICENCE DU TEXTE DE L'ARTICLE

